



**PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet de la préfète
Direction des sécurités
Service interministériel de défense et de protection civile**

À Bordeaux, le 31/07/26

ATTESTATION

Je soussignée, Sophie BROCAS, préfète de la Gironde, atteste par la présente que l'autorisation de réintégration des résidents particuliers et professionnels a été donnée sur la commune de :

Saint-Médard-en-Jalles

le 30 juillet 2026 à 9h30

En raison de la levée de la menace.

Fait pour valoir ce que de droit.

La préfète,

Sophie BROCAS